



## Info-Parents ÉCOLE LE SABLIER Mars 2017



### Mot de la directrice :

Chers parents,

La semaine dernière, j'ai accepté de relever un nouveau défi professionnel. Le 1<sup>er</sup> juin prochain, je quitterai l'école Le Sablier pour travailler à la nouvelle école de Saint-Amable. Ce fut pour moi un plaisir de travailler avec et pour vos enfants depuis les 4 dernières années. Dès que je connaîtrai le nom de la personne qui prendra le relais, je vous en informerai. Au plaisir de vous croiser avant mon départ.

### Semaine de relâche :

Du 5 au 9 mars 2018, ce sera congé pour tous. Le service de garde sera fermé durant cette période. Profitez- bien de cette semaine avec vos enfants.

Congé de Pâques : le vendredi 30 mars et le lundi 2 avril seront un congé pour tous.



Journée pédagogique : n'oubliez pas que la journée pédagogique du 3 avril a été annulée à cause de la tempête du 23 janvier dernier.

Vêtements : nous demandons votre collaboration pour que les enfants portent encore leurs vêtements d'hiver. Même si les températures annoncées sont plus clémentes pour les prochains jours, la neige est bien présente sur la cour. Les bottes et la salopette sont encore nécessaires pour passer une belle récréation.



**Il est essentiel que les enfants portent des souliers à l'intérieur. C'est d'abord une question de sécurité. Nous comptons sur vous pour aider vos enfants à ne pas les oublier.**

**Avec la fonte de la neige, il arrive que les enfants mouillent les vêtements lors des récréations. Nous vous demandons de prévoir des vêtements de rechange afin d'éviter qu'ils passent un bout de journée dans des vêtements mouillés.**

Matériel de jeux de la maison : nous mettons à la disposition des élèves le matériel de jeux nécessaires pour les récréations. Avec le retour du printemps, l'inventaire des bacs sera refait et le matériel remplacé selon les besoins. Nous vous demandons de garder à la maison les balles, ballons ou autres jeux personnels.





**Retard** : plusieurs enfants arrivent en retard le matin et au retour du dîner. Nous vous rappelons que les enfants doivent être sur la cour à 8 h 15 et à 13 heures afin de s'assurer d'entrer en même temps que les autres. Les élèves régulièrement en retard pourraient devoir reprendre les minutes de retard au moment jugé opportun par les adultes de l'école.

Merci de votre collaboration!

**Absence de votre enfant** : n'oubliez pas d'appeler au secrétariat afin de motiver l'absence de votre enfant. Vous pouvez laisser un message sur la boîte vocale en tout temps, mentionner le nom de votre enfant, son groupe et la raison de son absence. N'oubliez pas d'informer le service de garde si vous utilisez ce service.



**Persévérance scolaire** : le 13 février dernier, des certificats de la persévérance scolaire ont été remis à 2 élèves de 6<sup>e</sup> année. Il s'agit de Cédrik Bellemare et de Kellyanne Theobald.

Bravo à ces deux élèves!

**Éducation physique** : si vous avez des espadrilles qui ne font plus à vos enfants et qui sont encore en bon état, vous pouvez les déposer dans une boîte à l'entrée principale de l'école. Ceux-ci serviront aux élèves qui oublient leur paire de souliers pour le cours d'éducation physique.

Merci!



*Chantal Cloutier, enseignante éducation physique.*



**Infirmière** : je profite de ce mois bien précis pour réitérer l'importance des bonnes habitudes de vie au niveau de l'alimentation de vos petits. Faire les boîtes à lunch de vos enfants n'est pas toujours une partie de plaisir, mais pour vos petits qui les dégustent, il peut en être tout un. Faites de vos boîtes à lunch une boîte à surprise où votre enfant prendra un immense plaisir à déguster vos mets préparés, varier son contenu, mettez-y de la couleur en mélangeant les fruits, ajouter un petit mot d'amour caché ou écrit sur la banane. Bref, faites vivre à travers cette boîte à lunch, un moment de fête et d'acquisition de bonnes habitudes de vie.

*Edith Gamache, infirmière.*

Maryse Noël  
Directrice.

